



HAL
open science

Les Parlementaires et l'environnement

Daniel Boy

► **To cite this version:**

Daniel Boy. Les Parlementaires et l'environnement. Les Cahiers du CEVIPOF, 2010, 52, pp.3-27.
hal-03461681

HAL Id: hal-03461681

<https://sciencespo.hal.science/hal-03461681>

Submitted on 1 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License



LES PARLEMENTAIRES ET L'ENVIRONNEMENT

DANIEL BOY

Les Cahiers du CEVIPOF

Septembre 2010/n° 52



SciencesPo.

CEVIPOF
CNRS

Centre de recherches politiques

LES PARLEMENTAIRES ET L'ENVIRONNEMENT

DANIEL BOY

DIRECTEUR DE RECHERCHE
FONDATION NATIONALE DE SCIENCES PO- CEVIPOF

Note technique : la présente enquête a été réalisée pour le compte de l'ADEME par TNS Sofrès par téléphone du 18 novembre 2009 au 4 mars 2010 auprès d'un échantillon de 130 députés et 70 sénateurs. Les résultats de cette enquête sont comparés ici aux données d'une enquête analogue réalisée par TNS Sofrès pour le compte de l'ADEME entre le 5 mars et le 23 avril 2003 auprès de 200 parlementaires dont 122 députés et 78 sénateurs. Des comparaisons ont aussi été effectuées avec les résultats d'enquêtes réalisées par l'institut ISL pour le compte de l'ADEME auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus.

SOMMAIRE :

1.	IMPORTANCE RELATIVE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	5
2.	EFFET DE SERRE ET DÉSORDRES CLIMATIQUES	9
3.	LES POLITIQUES D'ENVIRONNEMENT	11
4.	LES POLITIQUES DES ÉNERGIES	15
5.	ÉCOLOGIE, NATURE	23
6.	PARTICIPATION, DÉLIBÉRATION.....	25
	CONCLUSION.....	26
	DÉJÀ PARUS	28

1. IMPORTANCE RELATIVE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Une première série de questions de cette enquête était destinée à évaluer la place relative qu'accordent les parlementaires aux enjeux environnementaux. Quatre méthodes complémentaires ont été utilisées :

- Une première question (tableau 1) cherche à définir le plus librement possible la notion de « développement » de façon à vérifier dans quelle mesure ces définitions spontanées font appel ou non à la notion de développement « durable » ou à des notions voisines ou, au contraire, se cantonnent au développement économique stricto sensu ou à d'autres enjeux (éducation recherche, etc.),
- Une seconde question (tableau 2) propose un choix entre une série d'enjeux énumérés de façon explicite, au nombre desquels figure « la prise en compte de l'environnement »,
- Une troisième question (tableau 3) cherche à classer différentes priorités au sein du domaine général de l'environnement,
- Une dernière question, enfin, posée seulement dans les enquêtes les plus récentes, permet de mettre en balance croissance industrielle et enjeux environnementaux (tableau 4).

Tableau 1 : Quels sont pour vous les éléments les plus importants de la notion de développement pour un pays comme la France ? (question « ouverte »)

	2003		2010	
	Première réponse	Première et seconde réponse	Première réponse	Première et seconde réponse
Développement économique	52	55	43	47
Développement durable, environnement	11	22	36	59
Social, bien-être, services publics	3	14	9	16
Formation, recherche	8	16	6	9
Aménagement du territoire	12	19	3	5
Extérieur, Europe, monde	3	11	1	2
Ne sait pas ou autres	11	10	3	3
Total	100 %	147 %	100 %	141 %

La première question de cette enquête demande de définir la notion de « développement ». Les réponses librement proposées par les répondants sont recueillies in extenso par les enquêteurs. Ces réponses ont ensuite été comparées, classées en catégories significatives, identiques dans les deux enquêtes, et enfin comptées. Les réponses étant souvent multiples, on a pris le parti de ne tenir compte que de celles qui ont été exprimées en premier et en second dans le discours recueilli par l'enquêteur. Le tableau 1 indique les pourcentages de premières réponses et du cumul de la première et seconde réponse. L'évocation du « développement économique » *stricto sensu*, c'est-à-dire sans mention de limites, était très dominante en 2003. Elle demeure prioritaire en premier choix en 2010. **Mais le terme de « développement durable » progresse et prend la première place lorsque les deux choix sont cumulés en 2010 (59 %).**

En 2010, comme en 2003, le fait de mentionner spontanément le « développement durable » comme élément le plus important de la notion de développement est aussi fréquent quels que soit l'âge ou les appartenances politiques. **Mais dans les deux enquêtes, les femmes mentionnent plus fréquemment cette notion que les hommes.**

La seconde question est formulée en termes de « problèmes prioritaires » qui se posent en France mais cette fois en proposant des choix explicites (tableau 2), deux possibilités étant offertes. La hiérarchie des choix est assez proche d'une enquête à l'autre, mais on note évidemment une augmentation massive de la mention du chômage, très prioritaire en 2010 (58 %). La « prise en compte de l'environnement » constitue très rarement le premier choix en 2010, comme en 2003 (4 % dans les deux cas) même si l'on note une légère augmentation dans la seconde enquête quand on cumule premier et second choix (de 14 % à 23 %).

Ces priorités confirment des ordres de réponse que l'on observe également au sein du public. Bien que l'on ne dispose pas ici d'une question strictement identique posée dans le public à la même date, les études qui ont été faites, notamment au moment des phases électorales, ont toujours démontré que les préoccupations liées au chômage, au risque de pauvreté et aussi à l'éducation étaient premières dans le public et en tout cas surclassaient toujours le thème environnemental.

Dans l'enquête de 2003, ce souhait très minoritaire de prendre en compte l'environnement était à peu près équivalent dans les différents groupes politiques ; en 2010, on observe un léger écart sur ce critère : 27 % des élus de gauche font ce choix contre 21 % parmi ceux de droite.

Tableau 2 : Je vais vous citer une série de problèmes qui se posent en France. Je voudrais que vous m'indiquiez les deux qui, selon vous, devraient constituer les priorités de l'action du gouvernement ?

	2003		2010	
	Première réponse	Première et seconde réponse	Première réponse	Première et seconde réponse
La réduction du chômage	20	45	37	58
L'amélioration de l'éducation et de la formation	25	44	21	44
Le développement économique	27	46	25	40
La lutte contre la pauvreté	6	17	10	23
La prise en compte de l'environnement	4	14	4	23
Le maintien de la sécurité	16	26	2	6
Autre	2	4	1	4
La défense nationale	2	4	1	2
Sans réponse	-	2	1	1
Total	100 %	200 %	100 %	200 %

Dans le tableau 3 enfin, les priorités ont été définies, non plus globalement comme dans la question précédente, mais à l'intérieur du domaine de l'environnement. **Il apparaît que les domaines d'action les plus classiques, l'eau, les déchets, la pollution de l'air, perdent de leur importance relative au profit de nouveaux secteurs : le développement des énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie.** D'un modèle dominé à l'origine par une vision patrimoniale et protectionniste – sauvegarder les ressources élémentaires, veiller à ne pas polluer par les déchets – on passe désormais à une vision proactive inspirée par la maîtrise de l'énergie et le développement des nouvelles énergies.

Tableau 3 : À propos de l'environnement, je vais vous citer une liste de sujets et je voudrais que vous m'indiquiez les deux qui, selon vous, devraient constituer les deux premières priorités de l'action du gouvernement.

	Rappel enquête Tns Sofrès avril 2003		Mars 2010		Évolution
		Rang		Rang	
La gestion de l'eau	61	1	49	1	-12
Le développement des énergies renouvelables	16	5	36	2	+20
La maîtrise de l'énergie	19	4	35	3	+16
La gestion des déchets	39	2	30	4	-9
La lutte contre l'effet de serre	23	3	21	5	-2
La lutte contre la pollution de l'air	15	6	10	6	-5
La sauvegarde de la faune et de la flore	4	9	7	7	+3
La gestion des sites et des sols pollués	11	7	5	8	-6
La protection des paysages	5	8	4	9	-1
La lutte contre le bruit	4	9	1	10	-3
Sans réponse	2		1		-1

Une dernière question, posée seulement dans les enquêtes les plus récentes, permet de mettre en balance croissance industrielle et enjeux environnementaux et de comparer sur ce critère les attitudes du public et des parlementaires (tableau 4). Dans les deux cas, le souhait « d'orienter l'économie vers des activités qui préservent l'environnement » est largement dominant, mais plus encore dans le public que parmi les parlementaires (respectivement 80 % contre 59 %).

Ici, les différences de points de vue entre parlementaires de droite et de gauche sont considérables : 49 % des premiers privilégient « la relance forte de l'économie » et 45 % le choix « d'activités préservant l'environnement » contre respectivement 20 % et 75 % pour les parlementaires de gauche.

Tableau 4 : À votre avis, quelle devrait être la priorité du gouvernement dans la situation actuelle ?

	Parlementaires	Public
Relancer fortement l'économie en favorisant la croissance industrielle	35	18
Orienter l'économie vers des activités qui préservent l'environnement	59	80
Sans réponse	6	2
Total	100 %	100 %

2. EFFET DE SERRE ET DÉSORDRES CLIMATIQUES

À un moment où les polémiques liées à l'évaluation des causes et des conséquences de l'augmentation de l'effet de serre font la une de certains médias, il est intéressant de rechercher comment se situent les parlementaires dans cette controverse et de comparer autant que possible leurs positions avec celles du grand public.

Sur la question des relations éventuelles entre effet de serre et désordre climatique, les parlementaires sont passés d'une position de doute très majoritaire en 2003 (60 % de réponses « personne ne peut dire avec certitude les vraies raisons du désordre du climat ») à une opinion plus diverse en 2010 : 34 % d'entre eux affirment désormais que les désordres « sont causés par l'effet de serre » alors que 44 % restent dans une attitude de doute. Dans l'enquête de 2003, les parlementaires de gauche inclinaient plus que leurs homologues de droite à attribuer les désordres du climat à l'effet de serre (respectivement 25 % contre 17 %) plutôt qu'à une cause « naturelle » (respectivement 9 % contre 24 %). Des différences du même ordre se retrouvent en 2010 : ainsi dans cette dernière enquête, 42 % des parlementaires de gauche attribuent les désordres du climat à l'effet de serre contre 27 % de ceux de droite.

On avait aussi noté dans la précédente enquête que les hommes étaient beaucoup plus réticents que les femmes à admettre la réalité de ce mécanisme : 18 % des hommes seulement attribuent les désordres du climat à l'effet de serre contre 38 % des femmes ; dans l'enquête de 2010 cet écart s'est atténué : il s'établit désormais à 33 % pour les hommes contre 40 % pour les femmes.

Mais la différence la plus intéressante en la matière est celle qui sépare les perceptions des parlementaires de celles du grand public, quelle que soit la date de l'enquête. Dans la première enquête, parlementaires et publics étaient séparés par un écart de 13 points sur la première réponse (« les désordres du climat comme les tempêtes ou les inondations en France sont causés par l'effet de serre ») soit 21 % contre 34 %. Aujourd'hui, ils sont distants d'un écart légèrement supérieur (35 % contre 50 %) les deux populations ayant accru de façon équivalente leur propension à donner cette réponse. Il est frappant de constater que, sur les trois réponses possibles, le profil des parlementaires lors de l'enquête de 2010 est très proche de celui du public dans l'enquête de 2003.

Tableau 5 : De ces trois opinions, laquelle se rapproche le plus de la vôtre :

	Parlementaires		Public	
	2003	2010	2003	2009
Les désordres du climat (tels que les tempêtes ou les inondations en France) sont causés par l'effet de serre	21	34	35	50
Les désordres du climat (tels que les tempêtes ou les inondations en France) sont des phénomènes naturels comme il y en a toujours eu	18	19	14	13
Aujourd'hui, personne ne peut dire avec certitude les vraies raisons du désordre du climat	60	44	48	36
Sans réponse			3	1
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Quant aux remèdes destinés à répondre au réchauffement climatique (tableau 6), les parlementaires, dans les deux enquêtes, font davantage confiance que le public à la solution technique **bien que leur attitude se soit fortement infléchie en faveur d'une modification nécessaire des comportements individuels** : en 2003, 40 % d'entre eux privilégiaient la solution technique contre 54 % en faveur d'un changement de comportement, en 2010, 30 % seulement croient en une capacité du progrès technique à trouver des solutions à l'effet de serre contre 66 % qui estiment nécessaires des modifications importantes des modes de vie. La comparaison rigoureuse de ces résultats avec celles des enquêtes grand public est difficile puisque, dans les enquêtes les plus récentes (dont celle de 2009), une possibilité de réponse supplémentaire a été proposée aux interviewés, celle qui concerne la solution de la réglementation par les États (choisie par 18 % du public en 2009). Néanmoins si l'on compare avec l'enquête de 2003, identique avec l'enquête parlementaire, on note que la perspective d'une modification des comportements est très largement acceptée par le public (75 %).

Dans les deux enquêtes administrées aux parlementaires, il apparaît que les femmes favorisent nettement plus que les hommes la solution d'une inflexion des comportements.

On note enfin que les parlementaires de gauche ont évolué beaucoup plus nettement que ceux de la majorité actuelle en faveur d'une modification des modes de vie : Parmi les premiers, cette réponse est passée de 56 % en 2003, à 74 % en 2010, parmi les seconds, de 51 % en 2003, à 59 % en 2010.

Tableau 6 : De ces trois opinions, laquelle se rapproche le plus de la vôtre ?

	Parlementaires		Public	
	2003	2010	2003	2009
Le progrès technique permettra de trouver des solutions pour empêcher l'augmentation de l'effet de serre	40	30	11	10
Il faudra modifier de façon importante nos modes de vie pour empêcher l'augmentation de l'effet de serre	54	66	75	61
C'est aux États de réglementer, au niveau mondial, l'augmentation de l'effet de serre	-	-	-	18
Il n'y a rien à faire, le réchauffement de l'atmosphère est inévitable	5	1	13	10
Sans réponse	1	3	1	0
Total	100%	100 %	100 %	100 %

3. LES POLITIQUES D'ENVIRONNEMENT

Compte tenu des réformes qui sont récemment intervenues sur le périmètre du ministère en charge des problèmes d'environnement, il était intéressant de tester les attitudes des parlementaires dans ce domaine (tableau 7). À la question laissant le choix entre trois formules, plus ou moins larges, les parlementaires répondent en privilégiant pour 50 % d'entre eux la solution la plus étendue, celle d'un ministère qui engloberait, en plus de ses attributions actuelles, la mer, la forêt et l'agriculture.

Tableau 7 : À votre avis pour traiter les problèmes d’environnement, quelle est la meilleure solution ?

Un grand ministère du développement durable incluant en plus la mer, la forêt et l’agriculture	50
Un grand ministère du développement durable tel qu’il existe aujourd’hui	35
Un ministère consacré exclusivement à la protection de l’environnement et de la nature	10
Sans réponse	5
Total	100 %

En matière d’adaptation de la France aux directives européennes concernant l’environnement (tableau 8), l’opinion des parlementaires est restée identique à travers les deux enquêtes, une majorité d’entre eux jugeant ces adaptations positives.

Tableau 8 : Une bonne partie de la législation de l’environnement provient maintenant de directives européennes. À ce propos, quelle est l’opinion qui se rapproche le plus de la vôtre ?

	2003	2010	Évolution
C’est une bonne chose, car la France doit adopter les positions européennes en matière de protection de l’environnement	50	52	+2
Ce n’est pas toujours une bonne chose, car il y a des particularités françaises qui justifient des exceptions	42	41	-1
C’est une mauvaise chose, car les politiques d’environnement devraient être de la compétence des États membres	7	5	-2
Sans réponse	1	2	+1
Total	100 %	100 %	

Le Grenelle de l’environnement a constitué un processus de délibération dans le domaine de l’environnement externe, au moins dans ces premières phases, à la voie parlementaire. On pouvait donc se demander dans quelle mesure les parlementaires le jugeaient plus ou moins légitime au regard de leurs prérogatives de législateurs. Or, dans leur ensemble, les parlementaires portent des jugements très positifs sur ce mécanisme. **Il semble même qu’au-delà du cas d’espèce, l’élaboration d’une stratégie de développement durable, la méthode d’une large concertation entre acteurs de la société civile organisée, soit reconnue comme légitime par une majorité de parlementaires, y compris pour traiter d’autres sujets de société.**

Toutefois les parlementaires sont plus partagés sur le rôle spécifique du Parlement dans ces procédures, une moitié d'entre eux estimant que les prérogatives du Parlement n'ont pas été suffisamment respectées.

Tableau 9 : En 2007, le Grenelle de l'environnement a permis à des acteurs représentant la société civile de faire des propositions concrètes sur les politiques de développement durable à venir. Pour chacune des opinions suivantes, êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord ?

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Sans réponse	Total
Le Grenelle de l'environnement est une innovation politique pertinente	49	45	3	2	1	100 %
C'est une méthode qu'il vous paraît utile d'étendre à d'autres sujets de société	34	48	13	3	2	100 %
Cette méthode ne respecte pas suffisamment les prérogatives du Parlement	23	25	34	15	3	100 %

La question reproduite dans le tableau 10 cherche à mesurer les évaluations, par le public et par les parlementaires, de l'efficacité du Grenelle de l'environnement. Au total, les effets du Grenelle de l'environnement sont plus souvent jugés positivement par les parlementaires (60 %) que par le public. Mais les jugements du public ont sensiblement évolué entre l'enquête de 2008 et celle de 2009, passant de 40 % d'opinions favorables à 52 %.

**Tableau 10 : D'après vous, qu'est-ce que pourra apporter le Grenelle de l'environnement ?
(question posée seulement à ceux qui ont répondu « oui » à la question précédente)**

	Parlementaires	Public*	
	2010	2008	2009
Le Grenelle de l'environnement permettra de traiter réellement les problèmes de l'environnement	62	40	52
Le Grenelle de l'environnement ne changera pas grand-chose aux problèmes de l'environnement	34	55	43
Sans réponse	4	5	5
Total	100	100	100

* Pour le public, cette question n'est posée qu'à ceux qui ont répondu positivement à la question précédente : avez-vous entendu parler du Grenelle de l'environnement ?

La question du jugement global a enfin été complétée dans l'enquête auprès des parlementaires par une question plus spécifique (tableau 11) qui demande une évaluation des effets du Grenelle en comparaison avec les États européens : le jugement des parlementaires est assez mesuré puisque, pour la majorité d'entre eux, il s'agit d'un rattrapage qui place la France dans la moyenne européenne.

Tableau 11 : Toujours à propos du Grenelle de l'environnement, quelle est votre opinion sur les lois et les décrets qui en sont issus ?

Cela place la France en tête des pays européens sur le problème de la protection de l'environnement	29
Cela place la France dans la moyenne des pays européens sur le problème de la protection de l'environnement	59
Cela ne comble pas vraiment le retard de la France sur le problème de la protection de l'environnement	10
Sans réponse	2
Total	100 %

4. LES POLITIQUES DES ÉNERGIES

Aux parlementaires comme au grand public, on a demandé quelles étaient les qualités des différentes énergies. Le tableau 12 résume les résultats de ces deux séries de questions parallèles. La comparaison entre les deux populations doit être prudente, car les taux de « sans réponse » du public sont nettement plus élevés que ceux des parlementaires : 30 % par exemple quand il s'agit de « l'énergie la plus performante ».

Une fois retenue cette limitation, on observe un certain nombre de convergences entre le public et les parlementaires :

- La première consiste à considérer les énergies classiques (gaz, pétrole), comme dépourvues de toutes les qualités évoquées dans la question : le plus souvent ces énergies viennent en dernier dans les choix ;
- La seconde convergence concerne l'énergie solaire perçue par les parlementaires comme par le public comme l'énergie dotée de tous les attributs positifs ou presque : respectueuse de l'environnement, sûre, représentant l'avenir et la modernité, capable de lutter contre l'effet de serre. La seule réserve évoquée à l'égard de l'énergie solaire est un manque de performance ;
- À un moindre niveau, l'énergie issue de la biomasse suscite des vues convergentes entre parlementaires et public.

On observe en revanche des écarts de jugement entre public et parlementaires dans deux cas :

- L'énergie éolienne est toujours mieux notée par le public que par les parlementaires. Ces derniers, en particulier ne l'estiment guère moderne, ni porteuse d'avenir, ni performante ;
- L'énergie nucléaire, à l'inverse, est toujours jugée plus positivement par les parlementaires que par le public. Les différences les plus sensibles concernent les jugements sur les coûts (moins chère pour 33 % des parlementaires contre 10 % du public), le respect de l'environnement (13 % contre 2 %), la qualification d'énergie de l'avenir (31 % contre 11 %), la modernité (34 % contre 19 %) et surtout les performances où l'écart est maximum : 72 % pour les parlementaires contre 33 % pour le public.

Tableau 12 : Parmi les énergies que je vais vous citer, quelle est celle qui correspond le mieux à chacune des qualités suivantes ?
 (source pour le public : enquête BVA pour l'ADEME, août 2009)

	Énergie biomasse		Énergie solaire		Énergie éolienne		Gaz		Pétrole		Énergie nucléaire		Sans réponse	
	Parlementaires	Public	Parlementaires	Public	Parlementaires	Public	Parlementaires	Public	Parlementaires	Public	Parlementaires	Public	Parlementaires	Public
L'énergie la moins chère à produire	15	13	28	34	10	15	6	2	1	2	33	10	7	25
L'énergie la plus respectueuse de l'environnement	14	13	58	55	13	20	1	1	0	0	13	2	1	10
L'énergie la moins polluante	8	9	55	51	19	30	1	1	0	1	16	2	1	8
L'énergie la moins dangereuse	13	9	58	52	20	25	1	1	0	0	5	0	3	12
L'énergie d'avenir	11	8	48	54	4	15	1	1	0	0	31	11	5	12
L'énergie la plus moderne	14	13	44	40	5	12	0	2	0	0	34	19	3	13
L'énergie la plus performante	4	4	10	18	2	8	5	3	3	4	72	33	4	30
L'énergie permettant de lutter le mieux contre l'effet de serre	3	5	44	40	15	28	0	1	0	0	35	3	3	22

Compte tenu de ce qui vient d'être dit concernant les qualités perçues de l'énergie nucléaire, il n'est pas surprenant de constater que les parlementaires et le public divergent dans leurs appréciations sur l'avenir de l'énergie nucléaire en France (tableau 13). Les parlementaires demeurent en effet partisans d'une poursuite du programme d'équipement en centrales nucléaires, leurs attitudes étant pratiquement inchangées entre les deux enquêtes. Le public en revanche est plus réservé : dans une enquête de 2007¹, il se répartit à peu près à égalité entre partisans et adversaires d'un renouvellement des réacteurs.

¹ Sondage téléphonique effectué par TNS Sofrès pour le compte d'EDF en octobre 2007 auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, méthode des quotas (sexe, âge, PCS du chef de ménage).

Parmi les parlementaires, le degré de soutien au nucléaire diverge selon les appartenances politiques mais sans démentir une adhésion toujours majoritaire à l'usage de l'énergie nucléaire. En effet, parmi les parlementaires de droite, 91 % estiment nécessaire de « remplacer au fur et à mesure les anciennes centrales nucléaires par de nouvelles », contre 59 % à gauche.

Tableau 13 : À propos de l'énergie nucléaire, on pense aujourd'hui à deux solutions, laquelle aurait votre préférence ?

	Parlementaires		Public
	2003	2010	2007
Remplacer au fur et à mesure les anciennes centrales nucléaires par de nouvelles situées au même endroit	77	76	46
Ne pas remplacer ces centrales et abandonner peu à peu cette énergie	22	22	49
Sans réponse	2	2	5
	100 %	100 %	100 %

Le tableau 14 reproduit les opinions des parlementaires à propos de mesures de politiques publiques qui pourraient être prises pour remédier au réchauffement climatique. Ces résultats, résumés aux pourcentages totaux de réponses souhaitables, sont comparés dans le tableau 15 à ceux qui sont issus des enquêtes destinées au public.

Il apparaît que, dans l'ensemble (les parlementaires sont bien disposés à l'égard de mesures souvent assez contraignantes, notamment l'obligation faite aux propriétaires d'isoler le logement, l'interdiction des 4 X 4 en ville ou encore la limitation en usine de la vitesse des automobiles. En revanche, la taxation du transport aérien, l'arrêt de la construction des autoroutes ou une limitation de vitesse plus sévère ne les convainquent pas.

Tableau 14 : Je vais vous citer des mesures que l'on pourrait adopter pour lutter contre l'effet de serre. Pour chacune d'entre elles, vous me direz si elle vous semblerait très souhaitable, assez souhaitable, pas vraiment souhaitable ou pas du tout souhaitable.

	Très souhaitable	Assez souhaitable	Pas vraiment souhaitable	Pas du tout souhaitable	Sans réponse
Obliger les propriétaires à rénover et à isoler les logements lors d'une vente ou d'une location	32	44	14	9	1
Interdire les 4X4 en ville	49	23	17	10	1
Limiter la vitesse des automobiles dès leur fabrication en usine	23	35	25	16	1
Taxer le transport aérien pour favoriser le transport par le train	15	30	33	19	3
Stopper la construction de toute nouvelle autoroute et affecter cet argent au transport par rail	15	21	29	34	1
Abaisser la vitesse limite sur autoroute à 110% km/ heure	8	24	36	32	0

Dans le tableau 15, on vérifie que le public est en revanche plus ouvert à ces mesures de régulation, même dans les cas où les parlementaires les désapprouvent en majorité (taxation du transport aérien, arrêt de la construction des autoroutes, limitation de vitesse).

Tableau 15 : Je vais vous citer des mesures que l'on pourrait adopter pour lutter contre l'effet de serre. Pour chacune d'entre elles, vous me direz si elle vous semblerait très souhaitable, assez souhaitable, pas vraiment souhaitable ou pas du tout souhaitable.

% de réponses « souhaitable »	Parlementaires 2010	Public 2009
Obliger les propriétaires à rénover et à isoler les logements lors d'une vente ou d'une location	76	80
Interdire les 4X4 en ville	72	80
Limiter la vitesse des automobiles dès leur fabrication en usine	58	79
Taxer le transport aérien pour favoriser le transport par le train	45	56
Stopper la construction de toute nouvelle autoroute et affecter cet argent au transport par rail	36	67
Abaisser la vitesse limite sur autoroute à 110 km/heure	32	55

Les parlementaires ont été interrogés sur leurs préférences en matière d'instruments de politiques publiques dans le domaine de l'environnement (tableau 16). Le trait marquant de cette question est le changement qui s'est opéré entre les deux enquêtes, c'est-à-dire de 2003 à 2010. Dans la première enquête, le choix des « démarches volontaires » venait au premier rang (36 %) suivi par « la fiscalité » (31 %), « la réglementation » étant citée en dernier. Cet ordre est bouleversé en 2010 : aujourd'hui, pour les parlementaires, la fiscalité, puis la réglementation viennent aux premiers rangs (respectivement 39 % et 26 %), les démarches volontaires n'occupant que la troisième place. Il est donc probable que **le sentiment d'une urgence environnementale a conduit les parlementaires à substituer progressivement des instruments politiques d'État plus volontaristes à un mode d'action laissant leur autonomie aux acteurs.**

Tableau 16 : Je vais vous citer des outils qui peuvent être utilisés en matière de politiques d'environnement. Pourriez-vous classer ces quatre outils de celui qui vous paraît le plus efficace à celui qui vous paraît le moins efficace ?

	Rappel enquête Tns Sofrès Avril 2003		Mars 2010		Évolution Avril 2003/ Mars 2010
		Rang		Rang	
La fiscalité	31	2	39	1	+8
La réglementation	16	4	26	2	+10
Les démarches volontaires	36	1	21	3	-15
Les subventions	17	3	13	4	-4
Sans réponse	0		1		+1
Total	100 %		100 %		

Cette même question du choix des instruments a été complétée dans l'enquête de 2010 (tableau 17) par une énumération de techniques spécifiques impliquant des degrés de contraintes plus ou moins lourds.

- Les instruments les moins contraignants – crédit d'impôts, bonus-malus, prêt bonifié – sont privilégiés par les parlementaires : ils sont considérés comme « efficaces » par plus de 80 % d'entre eux ;
- Les instruments fiscaux – taxe aux frontières, taxe sur les poids lourds – sont admis par près de deux tiers des parlementaires ;
- Enfin deux mesures de nature différente, l'étiquetage carbone et les péages urbains, suscitent moins souvent des jugements d'efficacité (58 % et 54 %).

Tableau 17 : Je vais vous citer une série de nouveaux instruments que l'on peut utiliser pour favoriser une croissance verte. Pour chacun, dites-moi si vous le jugez très efficace, assez efficace, peu efficace ou pas du tout efficace

	Très efficace	Assez efficace	Total	Peu efficace	Pas efficace du tout	Total	Sans réponse
Le crédit d'impôts	33	53	86	14	0	14	0
Le bonus-malus	31	53	84	14	1	15	1
Le prêt bonifié	22	61	83	16	0	16	1
La taxe aux frontières	35	28	63	23	11	34	3
La taxe kilométrique sur les poids lourds	18	44	62	26	10	36	2
L'étiquetage carbone	14	44	58	34	7	41	1
Le péage urbain	16	38	54	29	15	44	2

La taxe carbone, ou contribution climat énergie qui a fait l'objet de la bataille politique que l'on connaît, divise les parlementaires en deux camps de poids identiques (tableau 18) : la moitié d'entre eux la juge « très ou assez efficace » l'autre moitié « peu ou pas du tout efficace ». Même si une majorité d'entre eux y est favorable (tableau 19), au moins sur le principe.

Ces différences d'attitudes s'expliquent pour partie par les appartenances partisans : à gauche, 32 % des parlementaires jugent la taxe projetée « efficace », contre 64 % à droite. Mais les clivages politiques expliquent moins les positions « de principe » puisque 67 % des parlementaires de l'opposition sont favorables au principe de cette taxe contre 75 % de ceux de la majorité.

Ces jugements relèvent aussi de l'appartenance à des générations puisque 64 % des parlementaires âgés de moins de 50 ans jugent efficace la taxe carbone, contre 42 % de ceux qui sont âgés de 65 ans et plus.

Tableau 18 : Comme vous le savez, la contribution climat énergie, aussi appelée taxe carbone, est une taxe environnementale sur l'émission de dioxyde de carbone (CO2). Elle a pour but de limiter le réchauffement climatique en limitant les émissions de CO2. Pensez-vous que la mise en place d'une taxe carbone sera très efficace, assez efficace, peu efficace ou pas du tout efficace pour limiter les émissions de CO2 ?

Très efficace	9
Assez efficace	40
Peu efficace	36
Pas efficace du tout	13
Sans réponse	2
Total	100 %

Tableau 19 : Et sur le principe, êtes-vous favorable à la mise en place d'une taxe carbone ?

Oui	71
Non	28
Sans réponse	1
Total	100 %

Le tableau 20 détaille les modalités d'application d'une éventuelle taxe carbone. On y note que, pour la majorité des répondants, une telle taxe devrait respecter les principes de redistribution pour éviter de pénaliser les plus pauvres, l'idée d'une certaine progressivité du taux de la taxe dans le temps, le choix d'un taux modéré au départ et enfin, l'extension du périmètre de cette taxe à la production d'électricité.

Là aussi, les clivages politiques induisent des préférences variées quant aux modalités d'une éventuelle taxe carbone : les parlementaires de l'opposition souhaitent moins fréquemment sa limitation à 15 € la tonne (46 % contre 61 %), ils estiment plus souvent nécessaire l'augmentation progressive de son taux (68 % contre 57 %), et le fait qu'elle concerne toutes les énergies y compris l'électricité (68 % contre 39 %).

**Tableau 20 : Toujours à propos de cette taxe carbone, voici maintenant plusieurs opinions.
Dites-moi si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord
ou pas du tout d'accord avec celle-ci.**

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Sans réponse	Total
Le produit de cette taxe devrait être redistribué de façon à ne pas pénaliser les ménages les plus dépendants en matière de transports	69	19	5	5	2	100 %
Le taux devrait être progressivement augmentée pour la rendre plus	29	33	17	17	4	100 %
Le taux de cette taxe carbone ne devrait pas dépasser 15 euros la tonne pour ne pas trop porter atteinte au pouvoir d'achat des Français	28	28	20	18	6	100 %
La taxe devrait s'appliquer à toutes les énergies y compris l'électricité	32	20	22	24	2	100 %

5. ÉCOLOGIE, NATURE

Les problèmes de la perte de biodiversité ont été évoqués dans une question qui porte sur la réduction du nombre des espèces animales et végétales. Dans l'ensemble, les parlementaires se montrent fortement préoccupés par cet enjeu puisqu'une large majorité d'entre eux affirme qu'il s'agit bien d'un enjeu majeur et que ce phénomène représente un péril pour l'homme. La majorité d'entre eux en revanche (52 %), désapprouvent l'idée que ce phénomène ne se serait pas accentué.

La comparaison avec les attitudes du public² démontre qu'ici les écarts avec les parlementaires sont assez faibles : seule différence notable, le public estime plus fréquemment que les parlementaires que « la réduction du nombre d'espèces animales et végétales met en danger la survie de l'homme ».

² Sondage CSA – Ateliers de la Terre – Natureparif, réalisé du 21 au 27 novembre 2008 dans le cadre des 3^e Ateliers de la Terre, Forum international pour le développement durable. Échantillon national de 958 personnes âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage).

Tableau 21 : Pour chacune des opinions suivantes, dites-moi si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec celle-ci.

		Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Sans réponse	Total
La réduction du nombre d'espèces animales et végétales est un enjeu environnemental majeur du XXI ^e siècle	Parlementaires	50	32	12	5	1	100 %
	Public	58	26	8	6	2	100 %
La réduction du nombre d'espèces animales et végétales met en danger la survie de l'homme	Parlementaires	36	34	22	8	0	100 %
	Public	51	27	9	11	2	100 %
De tout temps, des espèces sont apparues et ont disparu sur terre et le phénomène ne s'est pas accentué à l'heure actuelle	Parlementaires	15	29	26	26	4	100 %
	Public	22	23	26	26	3	100 %

Pour illustrer ces principes de respect de la biodiversité, deux exemples pratiques ont été choisis, ceux de la protection du loup et de la réintroduction de l'ours (tableaux 22 et 23). Ces cas concrets font apparaître un monde parlementaire assez partagé dans ses opinions.

Tableau 22 : À propos de la protection du loup dans certaines régions françaises, quelle est votre opinion ?

Il faut y mettre fin	46
Il faut continuer à développer cette politique	45
Sans réponse	9
Total	100 %

Tableau 23 : Et à propos de la réintroduction et de la protection de l'ours dans certaines régions françaises, quelle est votre opinion ?

Il faut continuer à développer cette politique	49
Il faut y mettre fin	44
Sans réponse	7
Total	100 %

6. PARTICIPATION, DÉLIBÉRATION

La question de la prise en compte des avis du public lorsqu'un projet d'équipement a des conséquences locales a été posée à de multiples occasions en France : régulièrement il apparaît que, dans sa majorité, le public souhaite que les habitants du lieu disposent d'un « droit de veto » contre le projet. Dans l'enquête citée ici (2002), 56 % des répondants sont en faveur de cette solution. Cette prise de position ne trouve aucun écho parmi les parlementaires puisque, dans les deux enquêtes, une très large majorité d'entre eux estime que, dans ces situations conflictuelles, force doit rester au projet, moyennant « indemnisation correcte » des habitants.

Ici il y a quasi consensus des parlementaires entre eux – les différences entre majorité et opposition, genre et générations étant très réduites.

Tableau 24 : Lorsque des habitants d'une région risquent de subir des inconvénients à cause d'un grand projet comme le passage d'une voie ferrée ou d'une autoroute, diriez-vous qu'il faut :

	Parlementaires		Public
	2003	2010	2002
Maintenir le projet en indemnisant correctement ces habitants	82	92	42
Accorder à ces habitants le droit de refuser le projet	12	4	56
Sans réponse	6	4	2
Total	100 %	100 %	100 %

Cette position de principe des parlementaires n'empêche pas que, pour une très large majorité d'entre eux, les procédures mises en place par la loi Barnier complétée par la loi de Démocratie de proximité, c'est-à-dire la Commission nationale du débat public (CNDP), sont considérées comme légitimes (tableau 25), y compris dans leur variante nationale, c'est-à-dire lorsque cette commission se trouve en charge, non d'un débat local mais d'un débat national (tableau 26).

Malgré cette très large majorité de jugements positifs, les parlementaires de droite diffèrent de leurs homologues de gauche : 67 % des premiers jugent positivement les procédures de débat local organisées par la CNDP contre 84 % des parlementaires de gauche. Dans le second cas (les débats nationaux), l'écart est du même ordre (66 % contre 87 %).

**Tableau 25 : La Commission nationale du débat public organise régulièrement des débats locaux à propos de gros aménagements (autoroutes, lignes à haute tension, etc.).
Quelle est votre opinion à ce propos ?**

C'est une bonne procédure qui améliore la prise de décision	75
Cela ralentit sans les améliorer les politiques d'aménagement	23
Sans opinion	2
Total	100 %

**Tableau 26 : La Commission nationale du débat public organise aussi des débats sur des enjeux nationaux, comme par exemple les déchets nucléaires.
Quelle est votre opinion à ce propos ?**

C'est une bonne procédure qui améliore la prise de décision	77
Cela ralentit sans les améliorer les politiques de développement	21
Sans opinion	2
Total	100 %

CONCLUSION

Sept ans se sont écoulés entre les deux enquêtes effectuées auprès des parlementaires à propos des enjeux d'environnement. Entre temps, il ne fait pas de doute que nombre de problèmes liés à la gestion de l'environnement ont été beaucoup plus médiatisés que dans les périodes antérieures : le réchauffement climatique, pour ne prendre que cet exemple, a généré un flux constant d'informations, d'alertes et de controverses depuis le milieu des années 2000. Il ne se passe guère de semaine aujourd'hui sans que les informations données sur les grandes chaînes de télévision ne commentent un événement climatique (tempête, tornade, pluies) ou une catastrophe affectant les milieux physiques (inondations) dont la cause ne puisse être directement ou indirectement rapportée à la responsabilité humaine.

Au-delà de cette pression de l'actualité, les parlementaires français sont de plus en plus souvent contraints de prendre en compte les enjeux environnementaux sous l'effet de deux mécanismes : d'une part la pression du « local », la plupart d'entre eux étant aussi élus locaux, et de l'autre les contraintes de la réglementation internationale, en particulier les directives environnementales européennes.

Enfin, l'environnement s'est invité dans la campagne présidentielle de 2007 sous l'effet de l'entrée en politique d'un certain nombre d'associations environnementales (Fondation Hulot, Alliance pour la planète, etc.). La réponse politique de la majorité présidentielle, élargissement des compétences du ministère de

l'Environnement et lancement du Grenelle de l'environnement, ont concrétisé cette nouvelle émergence de l'environnement dans le champ politique.

Quel bilan tirer des évolutions d'attitudes des parlementaires dans cette période ? Sur bien des points, les mutations sont sensibles et vont dans le sens d'une prise en compte plus forte des enjeux environnementaux :

- La prise en compte du « développement durable » comme composante ou substitut au « développement économique » s'est accrue ;
- Les enjeux environnementaux sont saisis à travers des postures plus techniques et plus proactives qu'auparavant (on parle plus souvent de « maîtrise de l'énergie ») ;
- La problématique du réchauffement climatique et de ses conséquences sur la société (la nécessaire évolution des comportements) est beaucoup plus présente. De même les enjeux de la biodiversité sont compris ;
- La refonte des moyens consacrés à la gestion publique du développement durable est approuvée (réforme du ministère, Grenelle, mécanismes de concertation). De même, les parlementaires admettent plus souvent qu'auparavant l'usage d'instruments de politiques publiques plus contraignants (fiscalité, réglementation) même si leurs positions à l'égard de la taxe carbone demeurent relativement ambiguës.

Il reste que, dans bien des cas, les attitudes des parlementaires diffèrent notablement de celles d'un public beaucoup plus enclin à reconnaître l'urgence environnementale. À quoi attribuer ces écarts ? Pour partie à des différences structurelles entre la population des parlementaires et la société dans son ensemble. Plus âgé en moyenne et composé dans sa grande majorité d'hommes, le groupe des parlementaires tend, de par sa composition sociologique, à garder un attachement plus fort aux thèmes de la croissance économique telle qu'on l'entend habituellement (combattre le chômage, développer l'appareil industriel, favoriser les exportations).

Au-delà de cette explication, il est probable que les parlementaires, à la différence du public, se vivent davantage comme en responsabilité immédiate de l'intérêt général et désireux, à cet égard, de choisir des solutions éprouvées, plutôt que des technologies, nouvelles et prometteuses, mais parfois incertaines. Les différences d'appréciation que l'on a notées à propos de l'énergie éolienne, plus souvent préférée par le public, et de l'énergie nucléaire, plus souvent prônée par les parlementaires, trouve sans doute ici un facteur d'explication.

DÉJÀ PARUS

Cahier n° 1 (janvier 1988, rééd. février 1989)

L'élection présidentielle de 1988 : données de base

Cahier n° 2 (mars 1988)

L'élection présidentielle de 1988 : journée d'étude 29 janvier 1988

Cahier n° 3 (octobre 1988)

Approche politique de la grève en France 1966-1988

Cahier n° 4 (juin 1989)

Crise et radicalisation politique : années 30-années 80

Cahier n° 5 (novembre 1989) épuisé

Les organisations syndicales et professionnelles agricoles en Europe

Numéro spécial (septembre 1990) épuisé

L'électeur français en questions : tableaux de résultats

Cahier n° 6 (février 1991)

Le vote écologiste : évolutions et structures

Numéro spécial (novembre 1991) épuisé

Rééd. (septembre 1995)

Les électorsats sous la V^e République : données d'enquête 1958-1995

Cahier n° 7 (mars 1992)

Conflictualité en France depuis 1986 : le cas de Peugeot-Sochaux

Cahier n° 8 (décembre 1992) épuisé

Changement social, changement politique à Aulnay-sous-Bois

Pré actes du colloque, tomes 1, 2 et bibliographie (mars 1993)

L'engagement politique : déclin ou mutation ?

Cahier n° 9 (septembre 1993)

Le modèle français de production de la loi

Cahier n° 10, 2 tomes (juin 1994)

Les associations dans la société française : un état des lieux

Cahier n° 11 (décembre 1994)

Les syndicats européens et les élections européennes : matinée d'étude du CEVIPOF du 27 mai 1994

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/459/publication_pdf_cahier.11.pdf

Cahier n° 12 (février 1995) épuisé

Attitudes politiques des agriculteurs : analyses & commentaires

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/458/publication_pdf_cahierducevipof12.pdf

Cahier n° 13 (septembre 1995)

Les collectifs anti-front national

Cahier n° 14 (décembre 1995)

L'espace politique en milieu rural : les maires des communes de moins de 10 000 habitants

Cahier n° 15 (juin 1996)

La famille dans la construction de l'Europe politique : actes du colloque L'Europe des familles, Paris, CNRS, 17-18 novembre 1995

Cahier n° 16 (mai 1997)

La République aujourd'hui : mythe ou processus

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/454/publication_pdf_cahier.16.pdf

Cahier n° 17 (juin 1997)

Les énarques en cabinets : 1984-1996

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/453/publication_pdf_cahierducevipof17.pdf

Cahier n° 18 (novembre 1997)

La Citoyenneté. Le Libéralisme. La Démocratie

Cahier n° 19 (mai 1998)

Le dialogue national pour l'Europe : un débat européen à l'épreuve des réalités locales »

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/451/publication_pdf_cahier.19.pdf

Cahier n° 20 (août 1998)

Le Racisme. Le Multiculturalisme

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/450/publication_pdf_cahier.20.pdf

Cahier n° 21 (janvier 1999) épuisé

Les opinions et les comportements politiques des ouvriers : une évolution inévitable ? Irréversible ?

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/449/publication_pdf_cahier.21.pdf

Cahier n° 22 (janvier 1999) épuisé

La spirale de Vilvorde : médiatisation et politisation de la protestation

Cahier n° 23 (mai 1999)

Les Adhérents socialistes en 1998

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/447/publication_pdf_cahier.23.pdf

Cahier n° 24 (mai 1999)

Les attitudes politiques des fonctionnaires : vingt ans d'évolution

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/446/publication_pdf_cahierducevipof24.pdf

Cahier n° 25 (septembre 1999)

Le Front national en Bretagne occidentale : sociologie politique et géographie locale du vote FN

Cahier n° 26 (janvier 2000)

Les préfets de la République 1870-1997

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/444/publication_pdf_cahierducevipof26.pdf

Cahier n° 27 (juin 2000) épuisé

Les adhérents du Parti communiste français en 1997 : enquête

Cahier n° 28 (juin 2000) épuisé

Les braconniers de la politique : les ressorts de la conversion à Chasse Pêche Nature et Traditions

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/442/publication_pdf_cahierducevipof28.pdf

Cahier n° 29 (juin 2000)

L'archipel paysan : une majorité devenue minorité

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/441/publication_pdf_cahier.29.pdf

Cahier n° 30 (octobre 2001)

Internet au service de la démocratie ? : le cas d'Attac

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/440/publication_pdf_cahierducevipof30.pdf

Cahier n° 31 (juin 2002) épuisé

L'Inspection générale des Finances 1958-2000 : quarante ans de pantouflage

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/439/publication_pdf_cahierducevipof31.pdf

Cahier n° 32 (septembre 2002) épuisé

L'idée de progrès : une approche historique et philosophique suivie de : Eléments d'une bibliographie

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/438/publication_pdf_cahierducevipof32.pdf

Cahier n° 33 (janvier 2003)

Don et recherche de soi, l'altruisme en question : aux Restaurants du Cœur et à Amnesty International

Cahier n° 34 (février 2003)

Les musulmans déclarés en France : affirmation religieuse, subordination sociale et progressisme politique

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/436/publication_pdf_cahierducevipof34.pdf

Cahier n° 35 (mars 2003)

Le fait religieux à l'école : actes du colloque national 17 novembre 2001

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/435/publication_pdf_cahierducevipof35.pdf

Cahier n° 36 (novembre 2003)

La démocratie

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/434/publication_pdf_cahierducevipof36.pdf

Cahier n° 37 (avril 2004) épuisé

La dynamique militante à l'extrême gauche : le cas de la Ligue communiste révolutionnaire

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/433/publication_pdf_cahiers.du.cevipof.n.37.pdf

Cahier n° 38 (janvier 2005)

Sondages d'opinion et communication politique

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/432/publication_pdf_cahierducevipof38.pdf

Cahier n° 39 (avril 2005) épuisé

Interpréter les textes politiques

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/431/publication_pdf_cahierducevipof39.pdf

Cahier n° 40 (avril 2005) épuisé

Public/Privé : la culture sociopolitique des salariés en Europe

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/430/publication_pdf_cahierducevipof40.pdf

Cahier n° 41 (mai 2005)

Une sanction du gouvernement mais pas de l'Europe : les élections européennes de juin 2004

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/429/publication_pdf_cahier.41.pdf

Cahier n° 42 (juillet 2005)

Le référendum de ratification du Traité constitutionnel européen : comprendre le « Non » français

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/428/publication_pdf_cahier.42.pdf

Cahier n° 43 (septembre 2005)

Autour du communautarisme

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/427/publication_pdf_cahier.43.pdf

Cahier n° 44 (juin 2006)

L'évaluation des politiques publiques entre enjeu politique et enjeu de méthode

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/426/publication_pdf_cahier.44.pdf

Cahier n° 45 (mars 2007)

Colloque Jean Touchard

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/425/publication_pdf_cahier.45.jean.touchard.pdf

Cahier n° 46 (avril 2007)

Baromètre politique français (2006-2007)

Cahier n° 47 (juillet 2007)

Regards croisés sur les sondages d'opinion (Catalogne, Espagne, France)

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/423/publication_pdf_cahier.47.cevipof.pdf

Cahier n° 48 (avril 2008)

Salariés et producteurs agricoles: des minorités en politique

Cahier n° 49 (mai 2008)

Le Conseil d'État 1958-2008 : sociologie d'un grand corps

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/421/publication_pdf_cahier.49.cevipof.pdf

Cahier n° 50 (janvier 2009)

François Goguel, haut fonctionnaire et politiste

Cahier n° 51 (septembre 2009)

L'interprétation sociologique des résultats électoraux : l'exemple des élections françaises de 1974 à 1979

http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/488/publication_pdf_cahier_51.2.pdf

